

REGLEMENT DU JEU **« SOLDES »**

Article 1 : Organisation

L'Usine Roubaix / 228 Rue Alfred Motte- BP A44, 59 100 Roubaix, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat, qui se déroulera du 5 juillet au 27 juillet 2021.

Article 2 : Conditions de participation

La participation au jeu vaut acceptation, sans réserve de la part des participants, du présent règlement.

Les conditions d'accès au jeu sont les suivantes :

- Ce jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) ou dans les Dom-Rom, à l'exclusion des membres du personnel de la société organisatrice et de leur famille, y compris les concubins, ainsi que les ascendants et descendants de ces salariés et d'une façon générale des sociétés participant à la mise en œuvre directe ou indirecte de ce jeu.

- Pour participer au jeu :

Les participants devront s'abonner au compte Instagram de @Usineroubaix ainsi qu'à celui de son partenaire @Nausicaa et liker la photo publiée sur le compte de @Usineroubaix annonçant le jeu concours entre le 5 juillet à 10h00 et le 27 juillet jusque 19h00.

- La participation à ce jeu est limitée à une participation par personne et par tirage au sort, sous peine de nullité.

- Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de jeux proposés, notamment afin d'en modifier les résultats. Il est par conséquent totalement interdit de participer avec plusieurs comptes reliés à un même domicile ainsi que de s'inscrire à partir d'un compte ouvert pour le compte d'une autre personne.

L'Usine Roubaix se réserve le droit de faire respecter l'égalité des chances entre tous les membres, par tout moyen à sa disposition, y compris par voie judiciaire. La société Usine Roubaix se réserve également le droit d'annuler la participation au jeu de toute personne ne respectant pas totalement le présent règlement.

Article 3 : Principe du jeu

Le jeu se déroule de la façon suivante :

Participation au jeu concours sur le compte Instagram de l'Usine Roubaix : <https://www.instagram.com/usineroubaix/?hl=fr>. Les participations sont ouvertes du 5 juillet à 10h00 au 27 juillet 2021 jusque 19h00.

Les gagnants seront contactés via le compte Instagram @Usineroubaix **le vendredi 3 septembre**.

Il est rappelé qu'un participant est identifié grâce à son compte Instagram. En cas de contestation, seul le listing des participants de la Société Organisatrice fait foi. En cas de coordonnées incomplètes ou erronées, la Société Organisatrice est dégagée de toute responsabilité et d'obligation de faire parvenir les instructions au gagnant pour la mise à disposition du lot.

Article 4 : tirage au sort et détermination des gagnants

Le vendredi 3 septembre, un jury composé de membres de la société organisatrice tirera au sort le gagnant du jeu concours parmi les participants.

Article 5 : description des lots à gagner et retrait du lot :

A gagner :

- 1 pass annuel : valable 365 jours à partir de la création de la carte
- 1 visite des coulisses + 1 ticket d'entrée : valide jusqu'au 09/01/2022
- 1 enquête sur le littoral : valide jusqu'à juin 2022

La dotation est à récupérer auprès du centre commercial sur présentation d'une carte d'identité valide. La dotation ne pourra faire l'objet d'aucune contrepartie en espèce ni d'aucun remboursement. Dans l'hypothèse où le gagnant ne voudrait pas ou ne pourrait pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficier de tout ou partie de la dotation gagnée, dans les conditions décrites dans le présent règlement, il perd le bénéfice complet de ladite dotation et ne peut prétendre à une quelconque indemnisation, contrepartie ou remboursement en numéraire.

La dotation, quelle qu'elle soit, non réclamée avant le 27 septembre 2021 à 19h, dans le cadre de cette opération, ne sera pas remise. Le gagnant n'ayant pas réclamé sa dotation dans les délais impartis sera considéré y avoir définitivement renoncé.

Sans préjudice de toute action judiciaire et de sa faculté de résiliation de l'inscription du participant, la Société Organisatrice n'est pas tenue de donner un quelconque lot ou gain au participant bénéficiaire si celui-ci n'a pas saisi correctement ses coordonnées lors de l'inscription, s'il a manifestement, et par n'importe quel moyen, réussi à fausser le résultat du concours ou ne s'est pas conformé au présent règlement.

Le lot n'est ni transmissible, ni échangeable contre un objet ou contre une quelconque autre valeur monétaire.

Le lot ne peut faire l'objet d'aucune contestation, d'aucun remboursement en espèce ni aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.

Article 6

La participation à ce jeu implique la pleine et entière acceptation du présent règlement et l'arbitrage en dernier ressort de l'organisatrice, pour toutes les contestations relatives à l'interprétation et/ou à l'application du présent règlement.

Article 7 – Protection des données

Règlement européen 2016 /679 du 27/04/2016

PROTECTION DES DONNEES :

Afin de réalisation de ce jeu, l'organisateur est amené à collecter des données personnelles concernant les participants.

Les données ainsi enregistrées sont limitées strictement au besoin du jeu et sont conservées dans un délai maximal d'une année, et sous réserve des données que l'organisateur doit conserver pour une durée plus longue, en vertu d'obligations légales spécifiques.

Vous pouvez accéder à ces données, et demander leur effacement, leur restitution, leur transfert.

Vous disposez du droit à leur rectification et à leur limitation également.

Par ailleurs, les informations collectées pouvant faire l'objet d'un partage avec des partenaires commerciaux, vous disposez d'un droit d'opposition.

Pour faire valoir ces droits, ou pour toute autre question sur le traitement de vos données personnelles, vous devez contacter le responsable du traitement des données personnelles délégué de l'Usine Roubaix, par courrier à l'adresse suivante :

L'Usine Roubaix
228 Rue Alfred Motte- BP A44
Direction du centre
59 100 ROUBAIX

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés malgré la réponse faite par l'organisateur ou que le traitement de vos données n'est pas conforme à la Loi, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la CNIL.

Article 8

Le présent règlement est disponible gratuitement sur simple demande auprès de l'Usine Roubaix et disponible sur un lien bitly, visible dans le commentaire du post Facebook réalisé par le compte @L'Usineroubaix, destiné à relayer le jeu concours ainsi que sur la biographie du compte Instagram @Usineroubaix.

L'organisateur se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Fait à Roubaix le 30 juin 2021.